DEPARTEMENT DE L'ARIEGE
Arrondissement de Saint Girons
Canton Arize Lèze

Envoyé en préfecture le 26/04/2024
Reçu en préfecture le 26/04/2024
Publié le
ID : 009-200066223-20240404-DE_2024_24-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES ARIZE LEZE

SEANCE DU 4 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le 4 avril à dix-huit heures trente, le conseil communautaire Arize Lèze, s'est réuni au siège de la communauté, sous la présidence de Monsieur COURNEIL Jean-Claude

Date de convocation : 20/03/2024
Nombre de membres en exercice : 46
Nombre de membres présents : 36
Nombre de procurations : 7
Votes pour : 42
Votes contre : 0
Abstentions : 1

ETAIENT PRESENTS : VANDERSTRAETEN François, SARDA Manuel (Artigat), ANTOLINI Dominique (La Bastide de Besplas), CAMPS Frédéric, DUFOSSE Dominique (Les Bordes sur Arize), BAZY Jean-Marc (Camarade), COMMENGE Jean-Claude (Campagne sur Arize), SANS Jean-François (Le Carla Bayle), COURTIAL Anne (Castex), MAURETTE Carole (Daumazan sur Arize), BUFFA Roger (Durfort), BUSATO Philippe (Fornex), CANTEGRIL Jean-Marc (Le Fossat), DEJEAN Jean-Paul (Gabre), HUART Valérie (Lanoux), COURNEIL Jean-Claude, GRANDET Véronique, BLANDINIERES Lydia, LABORDE Jean, SACILOTTO Claudine, DEDIEU Alain, GILAMA Marie, CASTAGNE Dominique (Lézat sur Lèze), BORDALLO Ramon (Loubaut), BERDOU Raymond, MARTINEZ Rolande, SUPERY Jean-Marc (Le Mas-d'Azil), RUMEAU Colette (Monesple), GILLIOT Diane (Montfa), LASSALLE Yvon (Pailhès), MILHORAT Laurent (Sabarat), ALBERO Elisabeth (Sainte-Suzanne), BOY Francis, MALBREIL Agnès (Saint-Ybars), FALLICO Gaëtano (Thouars sur Arize), JALOUX Philippe (Villeneuve du Latou)

ETAIENT ABSENTS : MOREAUD Rosine (Castéras)

ETAIENT EXCUSES: ALLEN Vincent (Le Carla Bayle), ABIVEN Jacques (Daumazan sur Arize), PANIFOUS Laurent, ARNAUD Véronique, COUSTURE Eliane (Le Fossat), LLUIS Claude (Lézat sur Lèze), ROUMAT Guy (Le Mas d' Azil), DESCUNS Lyliane (Méras), CAUHAPE Jean-Louis (Sieuras)

PROCURATIONS: ALLEN Vincent à SANS Jean-François, ABIVEN Jacques à MAURETTE Carole, ARNAUD Véronique à ALBERO Elisabeth, COUSTURE Eliane à CANTEGRIL Jean-Marc, LLUIS Claude à DEDIEU Alain, ROUMAT Guy à BERDOU Raymond, DESCUNS Lyliane à COMMENGE Jean-Claude .

SECRÉTAIRE DE SEANCE : VANDERSTRAETEN François

Délibération n° 2024-24 Mise en ligne à la date du retour du visa

OBJET : Adoption du Schéma de Développement de la Lecture Publique 2023-2028

Monsieur Le Président explique à l'assemblée qu'il s'agit de délibérer sur l'adoption du Schéma de Développement de la Lecture Publique (SDLP) afin de pouvoir bénéficier, sur les projets du réseau de bibliothèques, de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) et des financements du Conseil Départemental. Il présente le projet de SDLP .

Il indique que ce SDLP s'inscrit dans une continuité d'engagements pris auprès du Département de l'Ariège avec la signature le 25 septembre 2023 d'une convention pour la mise en œuvre du second schéma départemental de lecture publique.

Monsieur le Président propose au conseil communautaire de délibérer sur l'adoption du Schéma de Développe ment de la Lecture Publique (SDLP), tel que présenté.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré :
- adopte le Schéma de Développement de la Lecture Publique (SDLP), tel que présenté.
- autorise Monsieur le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme

Le secrétaire de séance,
VANDERSTRAETEN François

Le Président,
COURNEIL Jean-Claude